

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD 308 – P.R. 2+245 à 7+320

Réalisation d'un enduit superficiel

Communes de GRAND-CHAMP et MEUCON

Juillet 2022

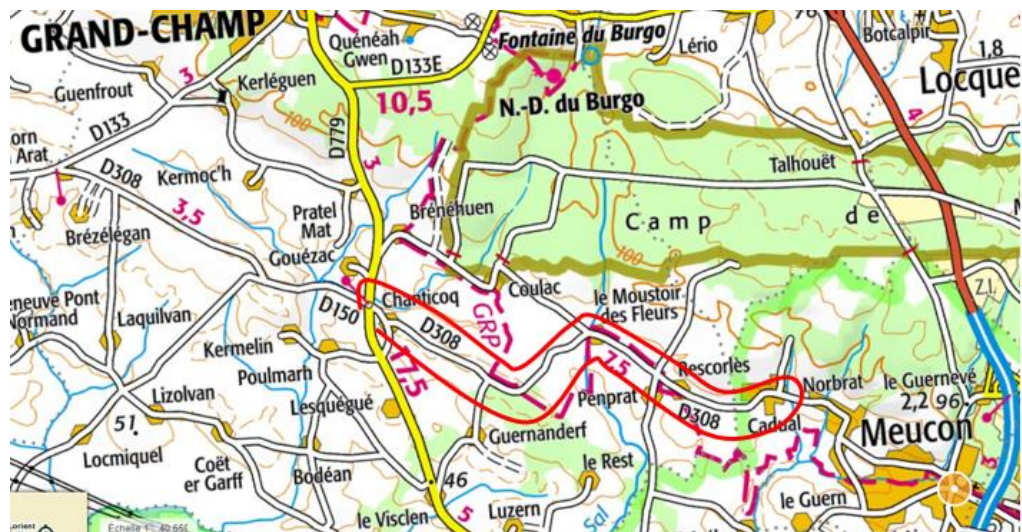


Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2022, le département du Morbihan a décidé de réaliser un enduit superficiel d'usure de la RD 308, dans sa section comprise entre Chanticoq et Norbrat, sur le territoire des communes de Grand-Champ et Meucon.

Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement (DRA/ATDSE)

Montant de l'opération : 94 000 € TTC

Les travaux de réalisation de l'enduit seront assurés par l'entreprise Eurovia.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

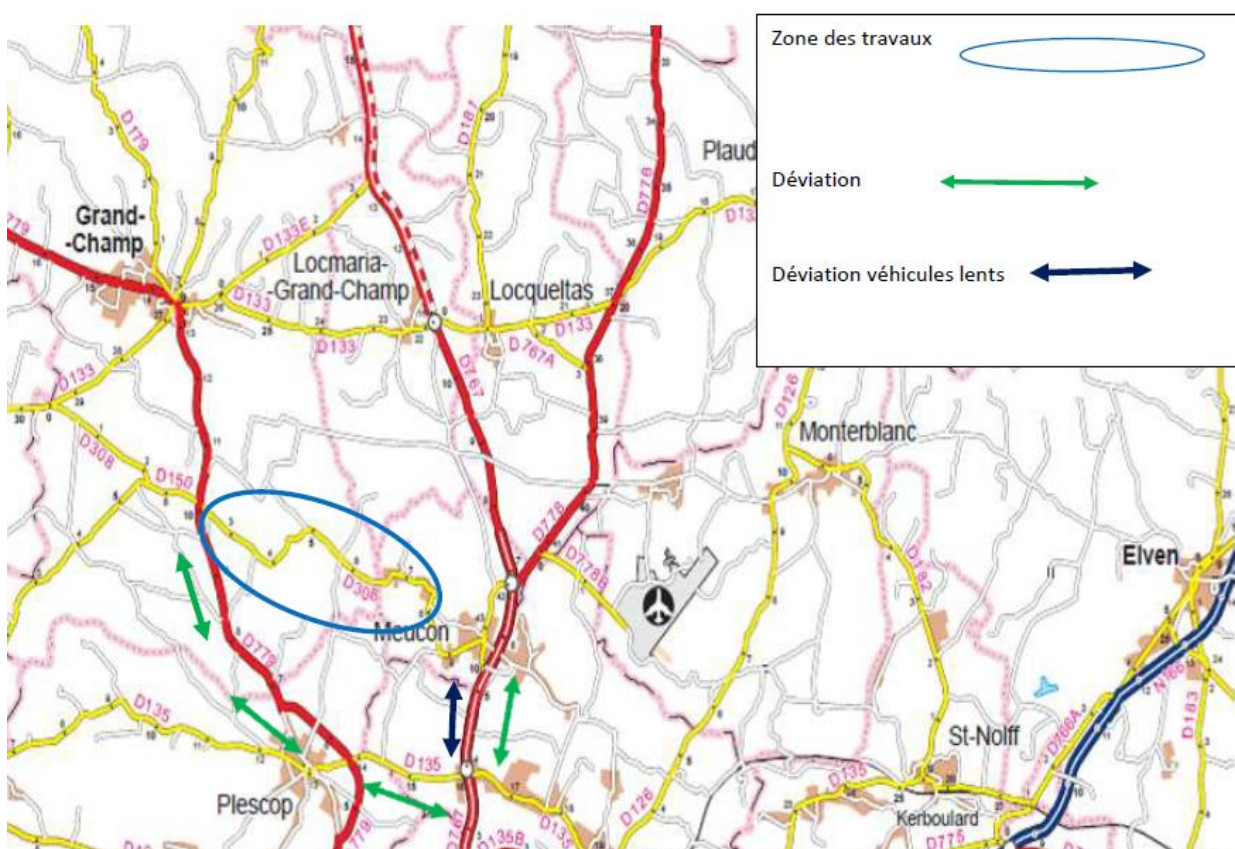
Organisation des travaux

Les travaux sont programmés du 1^{er} au 8 juillet, sous déviation entre 8h00 et 18h00. En dehors de cette plage horaire, la circulation sera rétablie, ainsi que le week-end.

Information et déviations durant les travaux

La gestion de la circulation sera de la responsabilité des services de la direction des routes, l'entreprise en charge des travaux restant responsable de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux.

Durant les travaux, la RD 308 sera déviée suivant le plan ci-dessous :



Accès riverains et services de secours

Pendant les travaux, l'accès des riverains sera neutralisé. Ces derniers devront préalablement prendre leurs dispositions en conséquence. L'ensemble du trafic routier devra obligatoirement emprunter l'itinéraire de déviation pendant les phases de travaux.



Le Conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilants et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage délégué : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse pour les déviations sur RD :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.